PRÉFET
DU DOUBS
Liberté
Égalité
Fraternité

Doubs
le Département

La feuille de route

France Numérique ensemble

Du Département du Doubs

Préambule

Fruit d'une vaste concertation partenariale cinq ans après le lancement de la première stratégie nationale pour un numérique inclusif (SNNI), France numérique ensemble est la nouvelle feuille de route nationale en faveur de l'inclusion numérique.

Appelée à se décliner d'ici à 2027 et comportant 16 engagements, elle se structure autour de 4 axes :

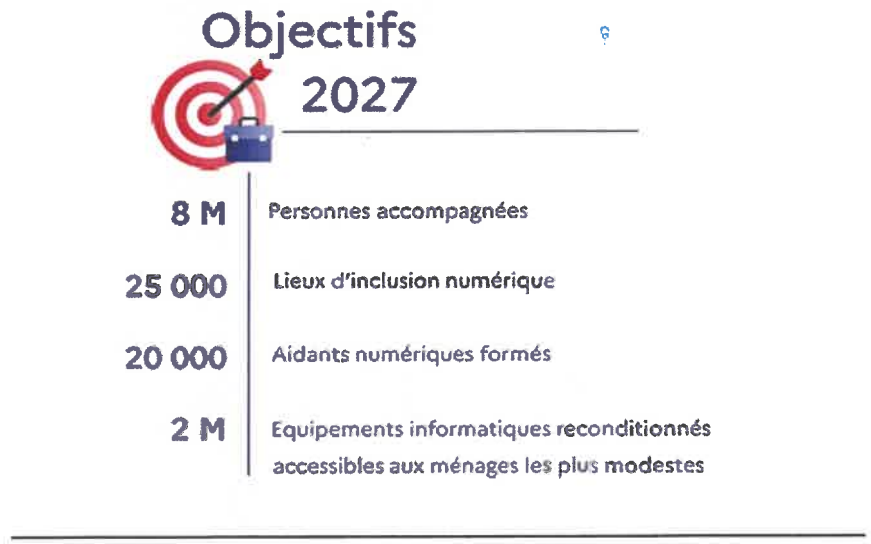
Axe 1 : Territorialiser la politique d'inclusion numérique et accompagner les acteurs locaux par la mobilisation d'un fonds d'ingénierie dédié,

Axe 2 : Déployer une gamme d'outils numériques accessibles à tous les médiateurs numériques pour assurer un développement des compétences tout au long de la vie,

Axe 3 : Soutenir les acteurs du secteur dans leurs travaux de structuration de la filière professionnelle et renforcer l'adéquation des formations aux réalités opérationnelles

Axe 4 : Collecter selon la logique du dites-le-nous une fois et partager des données structurées pour mieux adapte, au fil de l'eau, la politique d'inclusion numérique aux réalités locales et nationales.

Les objectifs sont les suivants :



Ainsi, dans la lignée de l'axe 1 visant une déclinaison territoriale, la Préfecture du Doubs a sollicité le Département du Doubs afin qu'il assure le co-pilotage de la feuille de route départementale. Légitimé par son schéma départemental d'inclusion numérique et soucieux de poursuivre sa politique d'inclusion numérique, le Département du Doubs a répondu favorablement.

Dans ce cadre, sont réaffirmés :

- Le constat où l'évolution sociétale s'accompagne d'une présence croissante du numérique dans le quotidien de chacun que ce soit dans la sphère personnelle ou professionnelle et quel que soit l'âge. Accompagner et réguler cette évolution constitue un fort enjeu pour l'avenir de chacun.

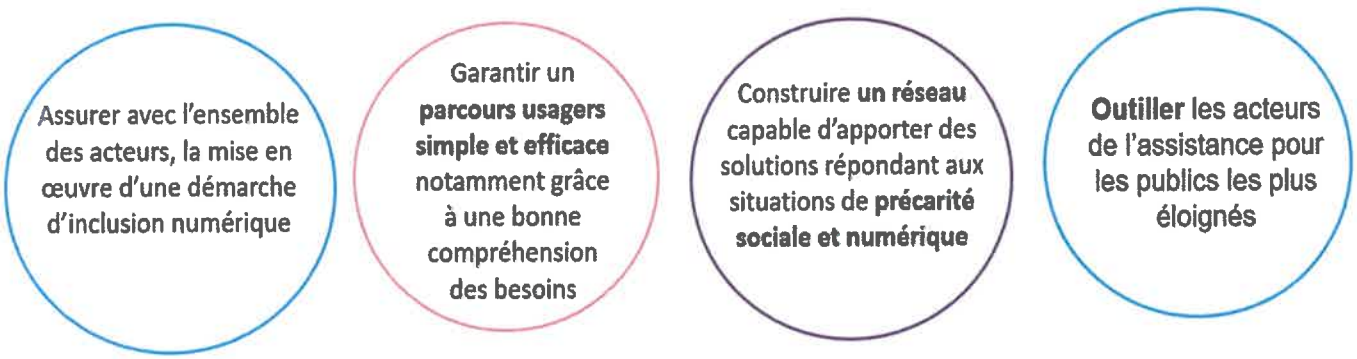
- Un enjeu majeur visant à ce qu'aucun usager, aucun aidant de proximité ou aidant professionnel ne se trouve démuni pour répondre à une question touchant au numérique.

La feuille de route départementale du Doubs : enjeux et perspectives

Cette démarche de co-construction, d'animation et de suivi vise :

- ✓ Un partage d'enjeux en matière d'inclusion numérique et une meilleure communication.
- ✓ Une meilleure interconnaissance et un renforcement de la complémentarité entre acteurs ainsi que des dispositifs,
- ✓ Une logique partenariale de cohérence et d'efficience,
- ✓ Une dynamique de territoire avec un appui sur le SDIN et une valorisation de l'ensemble des actions déjà menées ou à construire.

La feuille de route départementale prend notamment appui sur le **schéma départemental d'inclusion numérique (SDIN), avec des déclinaisons opérationnelles** portées par le Département, acteur de proximité, facilitateur et coordinateur



Elle s'appuie également sur le constat que diverses et multiples actions vecteurs d'inclusion numérique, sont d'ores-et-déjà mises en œuvre au sein des territoires. Elles sont portées respectivement et/ou concomitamment par les opérateurs publics, le bloc communal ou le secteur associatif et privé.

Dans un souci de lisibilité pour l'usager et de rendre l'usager de plus en plus autonome face au numérique, il conviendra ainsi de valoriser l'offre existante, de l'enrichir et de promouvoir les éventuelles évolutions nécessaires.

En conséquence, la présente feuille de route départementale s'articule autour de trois axes stratégiques qui donneront lieu à un programme d'actions évolutif.

Axe 1 : Faciliter l'accès au numérique dans le département du Doubs,

Ce premier axe stratégique vise tout particulièrement à :

→ Prendre en compte la diversité des publics et de leurs besoins visant à adapter les actions et à cibler les accompagnements vers un usage inclusif, éclairé et responsable du numérique.
Développer les actions « aller vers ». Amener les publics vers les accompagnements.

→ Valoriser les solutions déjà existantes et créer un outil permettant de les promouvoir et de prendre en compte leurs évolutions.

Faire connaître à tous les niveaux et sur tout le territoire à l'ensemble des acteurs les solutions publiques, privées ou associatives d'ores et déjà mises en place pour les soutenir : accompagnement financier, ateliers de formation, appels d'offre ou appels à projet, expérimentation, etc....

Ce point inclut la poursuite du travail de recensement et de qualification des acteurs de l'inclusion numérique de la cartographie mise en place dans le cadre du SDIN.

→ Faciliter l'accès aux matériels informatiques (mettre en relation les associations engagées dans le reconditionnement de matériel avec les collectivités).

Axe 2 : Favoriser l'accompagnement des usagers et renforcer l'adéquation des formations aux réalités opérationnelles et territoriales du département

Conscient que l'évolution sociétale portant développement du numérique et de la digitalisation implique une nécessaire acculturation et appropriation tout au long de la vie, il conviendra de :

→ Développer des actions de renforcement des capacités d'agir des aidants de proximité et des aidants professionnels, via notamment de la formation et de la mise en réseau.

→ Organiser des actions pour accroître l'autonomie digitale via l'organisation d'ateliers d'acculturation numérique et la structuration de parcours de développement de compétences,

→ Assurer une veille sur l'évolution des besoins et des publics pour garantir dans le temps la cohérence et la pertinence de l'offre locale.

Axe 3 : Développer la transversalité entre les acteurs de l'inclusion numérique pour accompagner au mieux les parcours usagers et les soutenir dans leur structuration

→ Assoir la gouvernance partagée de la feuille de route départementale tout en favorisant l'interconnaissance des acteurs et des dispositifs et les collaborations partenariales.

→ Institutionnaliser une instance de dialogue entre coordinateur France services et coordinateur conseillers numériques et développer une meilleure interconnaissance des dispositifs et des réseaux correspondants.

→ Renforcer les liens avec les administrations et les organismes visant notamment à désigner des référents numériques dans chaque administration chargée de répondre aux interrogations des aidants professionnels et/ou des usagers.

→ Développer et animer le réseau des conseillers numériques.

Le principe de gouvernance partagée

Co-pilotée par la Préfecture et le Département, la feuille de route France numérique ensemble départementale s'inscrit ainsi dans une logique de co-construction partenariale et évolutive.

Prenant notamment appui sur le schéma départemental de l'inclusion numérique voté par l'assemblée départementale en septembre 2020, elle s'attache à placer l'usager au cœur des préoccupations.

Dans cette dynamique, le principe de gouvernance partagée est posé et s'articule comme suit :

Le comité de pilotage à visée stratégique
Animation Préfecture/Département

Participants : les partenaires de la feuille de route, des représentants des territoires.

Missions : Définit les orientations stratégiques,
Valide la feuille de route départementale,
Suit son avancement et son évolution.

Objectifs **: point sur le portage politique du projet, le bilan des actions et les perspectives.**

Se réunit une à deux fois par an

Des groupes/ateliers thématiques à visée technique

Participants : techniciens appartenant aux structures membres du comité de pilotage et à d'autres structures intervenant sur l'inclusion numérique.

Missions : Concourent à l'élaboration et au suivi opérationnel de la feuille de route dans le cadre des axes et actions décidés par le Comité de pilotage.

Se réunissent autant que de besoin

Le groupe animation/coordination :
Département et Préfecture

Missions : Prépare les instances et les événements. S'assure de la mise en œuvre des actions de la feuille de route.
Fait le point et contribue au suivi des actions structurantes (animation et coordination du réseau des acteurs de la médiation numérique) et des différents dispositifs.

Se réunit 1 fois par mois

Dans ce contexte, le comité de pilotage a acté et validé la préfiguration de la feuille de route.

Visant à définir le plan d'action, des premiers ateliers thématiques se sont d'ores-et-déjà tenus et continueront de se produire afin d'enrichir et de poursuivre les travaux enclenchés.

La présente feuille de route fera l'objet d'un nouvel examen par le comité de pilotage lors du dernier trimestre 2025. L'objectif visera à faire état d'un premier bilan et de convenir de l'évolution nécessaire et des ajustements du programme d'action.

La Présidente du Département du Doubs,

Christine BOUQUIN

Le Préfet

Le Préfet

Rémi BASTILLE